

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53

N°126

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 38

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JUILLET 2021

**L'AN deux mille vingt et un, le 08 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, DAGUET Anthony, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : CHARTIER Lewis, HOUIS Margaux, DERKAOUI Meriem, BUTT Zishan.

Excusé : NEDELEC Sozig .

Représentés par :

Madame Yasmina BAZIZ	Madame Véronique DAUVERGNE
Monsieur Miguel MONTEIRO	Monsieur Samuel MARTIN
Monsieur Thierry AUGY	Madame Zakia BOUZIDI
Madame Christiane DESCAMPS	Monsieur Alain DESCAMPS
Madame Maryse EMEL	Monsieur Jerome LEGENDRE
Monsieur Cédric SCHROEDER	Monsieur Michel HADJI-GAVRIL
Madame Marie Amelie ANQUETIL	Madame Marie-pascale REMY
Monsieur Marc GUERRIEN	Madame Nadege NIFEUR
Madame Fatima YAOU	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Madame Katalyne BELAIR

---

Secrétaire de séance : Zakia BOUZIDI

---

Direction des Achats et Commande Publique/Commande Publique

**OBJET : Rénovation des vestiaires du Centre Nautique Marlène Pératou.  
Approbation du projet de marché.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jose LESERRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L2123-1 du Code de la commande publique,

Vu l'article 5 du guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil Municipal du 29 juin 2017,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 10 juin 2021 approuvant le projet de marché relatif aux travaux de rénovation des vestiaires du Centre nautique Marlène Peratou,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant la nécessité de rénover les vestiaires du Centre Nautique Marlène Pératou ;

Considérant la volonté d'offrir aux usagers un lieu d'accueil de qualité adapté à tous les publics ;

Considérant la nécessité d'offrir aux usagers une capacité d'accueil des vestiaires adaptée à la Fréquence Maximale Instantanée (FMI) ;

Considérant que les travaux seront réalisés par phases de façon à maintenir un accès aux vestiaires pour les usagers du Centre Nautique sans fermeture de la piscine ;

Considérant que l'allotissement doit être revu pour une gestion plus efficace de l'exécution des travaux ;

Adoption à la majorité par 45 pour, 1 contre (Yonel COHEN-HADRIA) , 2 ne prennent pas part au vote( Ling LENZI, Maria Elisabete GONCALVES PEIXOTO)

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de marché relatif à la rénovation des vestiaires du Centre Nautique Marlène Pératou, passé sur procédure adaptée.

**DIT QUE** le marché est alloti comme suit :

LOT 1 - DEMOLITIONS – DECOUPAGE DE VOILES BETON –GROS ŒUVRE -

MACONNERIE - CARRELAGE  
 LOT 2 - CLOISONS SECHES - FAUX PLAFONDS - SUSPENSIONS  
 ACOUSTIQUES  
 LOT 3 - MENUISERIES INTERIEURES  
 LOT 4 - PLOMBERIE-VENTILATION  
 LOT 5 - ELECTRICITE COURANTS FORT ET FAIBLES - SYSTEMES DE  
 SECURITE INCENDIE -SSI  
 LOT 6 - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES  
 LOT 7 - PEINTURE  
 LOT 8 - MOBILIERS DE VESTIAIRES CASIERS ET CABINES

**DIT QUE** les prix seront forfaitaires et que la durée des travaux prévue est de 7 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

**DIT QUE** le budget attribué pour cette opération est de 815 000 € TTC (BP 2021 Opération 151) et selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Rénovation des vestiaires du centre nautique Marlène Pératou				
DEPENSES		RECETTES		
Types de dépenses	Coût	Partenaires	Montant	Taux
Travaux	679 166,67 €	Conseil départemental	203 750,00 €	30,00%
<b>Total (HT)</b>	<b>679 166,67 €</b>	Conseil régional	135 833,33 €	20,00%
TVA	135 833,33 €	<b>Total des aides publiques</b>	<b>339 583,33 €</b>	<b>50,00%</b>
<b>Total (TTC)</b>	<b>815 000,00 €</b>	Autofinancement	339 583,33 €	50,00%
		<b>Total (HT)</b>	<b>679 166,67 €</b>	<b>100,00%</b>
		TVA	135 833,33 €	
		<b>Total (TTC)</b>	<b>815 000,00 €</b>	

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil – 7 rue Catherine Puig – 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

Reçue en préfecture le : 15/07/21  
Accusé en préfecture :  
93-219300019-20210708-lmc120939-DE-1-1  
Publiée le : 15/07/21  
Certifiée exécutoire : 15/07/21

Le Maire,

Karine FRANCOLET



